

RÉSUMÉ DE L'AUDIENCE AVEC LE RECTEUR

PROBLÈME DU MANQUE D'ATSEM SUR LA COMMUNE DU TAMPON

Présents :

Pour l'administration : le Recteur, le secrétaire général du rectorat, l'IA-DAASEN, la directrice de cabinet du recteur, l'IEN du Tampon 1, l'IEN du Tampon 2

Pour l'intersyndicale : le SNE (Anthony Payet), la CFTC (Jimmy Carassou), le SNUIPP (Nora Chelalou), le SE-UNSA (Jean-François Rialhe), la CFDT, FO (Reine Claude Ellaya) et le SAIPER (Stéphane Checkouri)

En préambule, l'IA-DAASEN a fait un résumé de la situation au sujet de la répercussion de la suppression des contrats aidés sur la rentrée scolaire dans notre département. Il fait un bref topo de la situation particulière de ces répercussions dans les écoles de la commune du Tampon : écoles cadenassées, manifestations de parents (routes bouchées), taux excessivement bas de présences des élèves dans les classes maternelles, enseignants en congé maladie, débrayages multiples.

Le recteur et lui nous assurent avoir conscience des difficultés que les enseignants rencontrent actuellement dans ces écoles et que les IEN concernés font aussi tout leur possible pour trouver des solutions. Ils nous informent aussi qu'ils sont en relation avec la Préfecture et le directeur de cabinet de la mairie du Tampon. Cependant, le recteur et lui nous rappellent que l'embauche des contrats aidés n'est pas de leur ressort et relève de celui du maire. Ils sont aussi conscients que les 50 contrats aidés supplémentaires ne vont pas résoudre les problèmes actuels : assurer la présence permanente d'une ATSEM par classe de maternelle sur la commune.

Les représentants syndicaux ont fait à tour de rôle l'état des lieux des écoles du Tampon, ils ont cité des exemples de situations complexes à gérer par les enseignants de maternelles. Ils ont fait part de l'état de stress, d'anxiété et de découragement dans lequel se trouve actuellement tout ce personnel. Ils ont aussi remonté à notre hiérarchie la déception qu'éprouvent les collègues du Tampon par l'absence de leur IEN respectif sur le terrain pour les rassurer, les soutenir et les aider dans cette période difficile.

Le Recteur et l'IA-DAASEN ont réitéré leur soutien aux enseignants et ils communiqueront dans ce sens à l'avenir. Les représentants syndicaux ont averti la hiérarchie que le problème qui se présente actuellement au Tampon, risque dans un avenir très court se reproduire à St-Pierre voire dans d'autres communes et qu'ils souhaitent de leur part une meilleure anticipation.

La directrice de cabinet du recteur souhaitait connaître nos revendications. Nous lui avons répondu, au moins une ATSEM par classe de maternelle. D'après les remontées qu'elle avait de la mairie du Tampon, cette demande lui paraît insurmontable, elle nous a demandé d'émettre des priorités. Notre réponse était d'assurer au moins une ATSEM permanente dans chaque TPS, PS et MS et des ATSEM mutualisés pour les GS.

Cependant, nous avons tenu à dire à notre hiérarchie que si les ATSEM (titulaires ou contrats aidés) relevaient de la mairie, les conditions de travail des élèves et des enseignants sont du ressort de l'Éducation nationale et si que si nos gouvernants estimaient que la présence de ce personnel n'était pas nécessaire à la maternelle, il faut qu'ils le disent clairement. De même, s'ils souhaitent un autre fonctionnement en maternelle, il faut aussi l'annoncer et en proposer un autre. Et voire s'ils souhaitent la disparition des classes maternelles en France. Sinon, il faut que nos gouvernants prennent leurs responsabilités dans cette situation et trouver des solutions pour nous aider à travailler sereinement.

Analyse de la situation : le message a été entendu. Cependant, il me semble que notre hiérarchie n'a pas de solutions à nous proposer et qu'elle compte aussi sur nos actions (!!) pour amener la mairie du Tampon à revoir sa position. Nous souhaitons nous que l'État et les collectivités territoriales dans leur ensemble nous permettent de travailler dans des conditions acceptables en assumant leurs responsabilités respectives.

Stéphane